



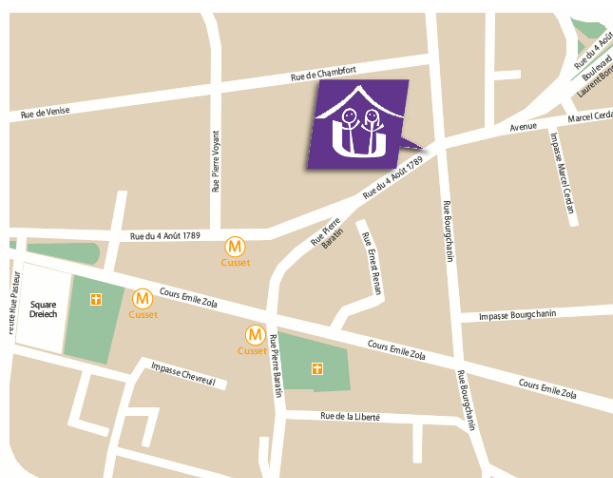
**ACCUEILLE TOUTES PERSONNES EN DIFFICULTE DE LOGEMENT  
ET PARTICIPE A LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

## **HORAIRES D'OUVERTURE**

Mardi, Mercredi et Jeudi

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Lundi de 13h30 à 17h30 (Accueil téléphonique uniquement)



MÉTRO : LIGNE A, ARRÊT CUSSET – BUS : C17, ARRÊT CUSSET

AVDL – 277 RUE DU 4 AOÛT – 69100 VILLEURBANNE – TEL : 04 72 65 35 90 - FAX : 04 78 85 40 53  
[www.avdl.fr](http://www.avdl.fr) - [avdl.asso@wanadoo.fr](mailto:avdl.asso@wanadoo.fr)

**PUBLIC RECU :**  
**TOUTES PERSONNES RESIDANT SUR VILLEURBANNE,**

Pour la recherche de logement : âgées de 30 ans et plus\*

Pour la préventions des expulsions : aucun critère d'âge

\*Les jeunes jusqu'à 30 ans doivent s'adresser à AILOJ ou au CLAJJ de Lyon

## RECHERCHE DE LOGEMENT

**ACCUEIL COLLECTIF** : Jeudi à 14h00 précises (places limitées)  
*Réunion d'information collective et d'échanges sur la problématique logement, les premières démarches à effectuer, le soutien que peut apporter l'A.V.D.L., etc.*

**ATTENTION** : pas d'accueil collectif le dernier jeudi du mois.

## PREVENTION DES IMPAYES ET DES EXPULSIONS LOCATIVES

**ACCUEIL INDIVIDUEL** sur rendez-vous : Mardi, Mercredi et jeudi  
*Pour des conseils, un repérage dans la procédure, une vérification des droits, une médiation auprès du bailleur et de l'huissier de justice, une orientation ...*

**PERMANENCE APPEL** Action Permanente de Prévention des Expulsions Locatives  
Au Tribunal d'Instance de Villeurbanne 3 rue du Docteur Fleury-Papillon (2ème étage)  
Jeudi de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous

*L'AVDL intervient en alternance avec l'association ALPIL  
Participent également un avocat et un travailleur social de la CAF*

## LITIGES

## LUTTE CONTRE L'INDECENCE ET L'INSALUBRITE

Par téléphone ou sur rendez-vous uniquement  
*Pour des conseils, une médiation auprès du bailleur, une visite de logements indécents, etc.*

